



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Délégation Académique à l'Education Artistique et à
l'Action Culturelle

DAAC/17-742-76 du 22/05/2017

APPEL A CANDIDATURE D'UN(E) CHARGE(E) DE MISSION A TEMPS PARTIEL (9 HEURES DE DECHARGE) «LECTURE ECRITURE» AUPRES DE LA DELEGATION ACADEMIQUE A L'EDUCATION ARTISTIQUE ET A L'ACTION CULTURELLE (DAAC)

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DELOUZE - tél : 04 42 93 88 41

Recrutement d'un(e) enseignant(e) de l'enseignement public du second degré, assurant le rôle de chargé(e) de mission auprès de la DAAC pour le pilotage et la coordination du domaine « Lecture Ecriture ». L'enseignant(e) sera choisi(e) pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire et du domaine de l'éducation artistique et culturelle, ainsi que des diverses modalités de partenariat. La proximité géographique (adresse professionnelle ou personnelle) est requise afin d'assurer la présence régulière à la DAAC à Aix en Provence ainsi qu'une capacité de mobilité dans les quatre départements de l'académie.

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle qui fixe ses missions, et évalue son action et en liaison avec l'Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional en charge du dossier, il/elle remplit une mission de pilotage, d'accompagnement des initiatives, de coordination, d'expertise, d'évaluation, de communication et de formation.

Afin de mener à bien cette mission, il/elle doit :

- Connaître les grandes priorités nationales et académiques en matière de politique éducative (Textes officiels et programmes) et d'éducation artistique et culturelle
- Connaître les composantes du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève (PEAC) et les différents dispositifs artistiques et culturels scolaires proposés
- Avoir une solide expérience de projets culturels conduits en partenariat et de dimension interdisciplinaire
- Etre capable d'expliquer aux enseignants souhaitant intégrer un dispositif académique ou national, les diverses modalités d'inscription
- Connaître les principaux partenaires culturels intervenant dans le domaine « Lecture Ecriture » (Bibliothèques de Prêt, librairies, DRAC, associations de promotions à la lecture et à l'écriture...,), ainsi que leur offre pédagogique et leur stratégie de médiation afin de pouvoir orienter les enseignants dans leur choix au regard des programmes d'enseignements et du référentiel du PEAC
- Etre capable de repérer les besoins de formation des enseignants, d'élaborer des propositions pour le plan académique de formation en dialogue avec le référent des corps d'inspection, et de mettre en œuvre le montage opérationnel de ces formations, y compris de les animer.
- Etre capable de faire vivre la relation avec les partenaires institutionnels (DRAC et collectivités territoriales) de l'académie pour son domaine d'expertise, de construire et de développer des partenariats dynamiques avec des acteurs culturels du territoire relevant du domaine et en rendre compte dans un bilan annuel
- Enrichir les partenariats et participer au développement d'outils pédagogiques dans une dimension créative et originale en collaboration avec les structures culturelles du domaine, en lien avec les programmes d'enseignement et le référentiel du PEAC
- Proposer des pistes de communication et de diffusion des informations dans le domaine « Lecture Ecriture » destinées aux enseignants, en concertation avec les structures culturelles et la DAAC, notamment pour le site internet académique de la DAAC
- Etre capable de rechercher des partenaires financiers et / ou opérationnels pour mener à bien les projets dans son domaine : collectivités territoriales, mécènes, associations...

- Etre force de proposition pour les dispositifs particuliers du domaine « Lecture Ecriture » (être capable d'organisation, d'impulsion, de mise en place du PEAC dans le cadre des dispositifs du domaine)
- Assurer, impulser, élaborer, suivre et évaluer les dispositifs du domaine notamment « Lettre à soi, l'être à l'autre », « Prix Godot » « Poète qui es-tu ? » « PLJM » « Manifestations littéraires du territoire d'Istres Provence »
- Etre capable d'initier de nouveaux dispositifs dont les pistes auront été jetées en 2016-2017 (Lycées Professionnels notamment...)
- Exercer une mission de pilotage et de coordination du réseau des enseignants chargés d'une mission de service éducatif auprès des partenaires culturels dans le domaine Lecture Ecriture
- Exercer une mission de relais d'information auprès des conseillers départementaux d'éducation artistique et d'action culturelle auprès des IA-DASEN.
- Etre capable d'écouter, de respecter des consignes, d'être rigoureux, autonome et bien organisé, de communiquer aisément, de négocier, et savoir s'inscrire dans une équipe de travail collective.
- Maîtriser les outils de communication et informatiques.

Cette mission commencera le 1^{er} septembre 2017 ; elle sera renouvelable annuellement sur la base du bilan fourni en juillet 2018.

Les enseignant(e)s souhaitant faire acte de candidature sont invité(e)s

- à transmettre par voie hiérarchique, un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection, de l'avis circonstancié de leur chef d'établissement, et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature avant le 9 juin 2017 (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
À l'attention de Madame Marie Delouze
Rectorat
Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence Cedex 1

Les enseignant(e)s dont la candidature sera retenue, seront convoqué(e)s pour un entretien dont la date et l'horaire seront précisés ultérieurement.

Pour tout renseignement :
Tél : 04 42 93 88 41

Mel : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille